

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00090

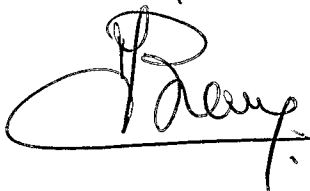
Numéro SIREN : 844 837 500

Nom ou dénomination : SIG ARENA

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2021 sous le numéro de dépôt 1685

Comptes annuels

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Copie certifiée
conforme à l'original
Strasbourg, le 10/12/2020


SIG ARENA

11 Boulevard de Dresde
67000 STRASBOURG

APE : 7112b -
Siret : 84483750000017

mazars

MAZARS STRASBOURG

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
1 Rue des Arquebusiers

67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 15 42 80

Fax : 03 88 37 00 39

Courriel : strasbourg@mazars.fr

Web :

 Sommaire

Rapport de l'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Annexe	11
Règles et méthodes comptables	12
Faits caractéristiques	14
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	20
Autres informations	21
Etats détaillés	23
Bilan détaillé	24
Compte de résultat détaillé	26

Rapport de l'Expert Comptable**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE
COMPTABLE**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SIG ARENA relatifs à l'exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	2 818 152,10
Chiffre d'affaires	
Résultat net comptable (Perte)	-12 674,73

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à STRASBOURG

Le 09/11/2020

Pour MAZARS STRASBOURG

Jonathan JACQUOT

Expert-comptable

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2020	Net 30/06/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	965	137	828	
Immobilisations corporelles en cours	1 889 223		1 889 223	1 722 513
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 890 188	137	1 890 052	1 722 513
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				17 237
Autres créances	881 990		881 990	250 303
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	46 111		46 111	105 940
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	928 100		928 100	373 480
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 818 289	137	2 818 152	2 095 992
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2020	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	586 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	81	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 545	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-12 675	1 626
Subventions d'investissement	1 200 000	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 774 951	2 626
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	107	864
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 703	586 682
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 487	10 800
Dettes fiscales et sociales	10 791	4 005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 016 113	1 491 015
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 043 201	2 093 366
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 818 152	2 095 992
(1) Dont à plus d'un an (a)		586 682
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 043 201	1 506 684
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	107	864
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		14 364
Chiffre d'affaires net		14 364
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée	75 758	
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	75 758	14 364
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	10 335	9 924
Impôts, taxes et versements assimilés	706	500
Salaires et traitements	52 297	
Charges sociales	22 255	
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	137	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	85 730	10 424
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-9 972	3 940
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 703	1 682
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 703	1 682
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 703	-1 682
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-12 675	2 258

Compte de résultat (suite)

	30/06/2020	30/06/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		632
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	75 758	14 364
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	88 433	12 738
BENEFICE OU PERTE	-12 675	1 626
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SIG ARENA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 2 818 152 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 12 675 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'Eurométropole a délibéré favorablement le 29 novembre 2019 pour :

- une promesse de bail emphytéotique administratif au profit de la SIG ARENA dans le cadre du projet de réalisation d'une ARENA sis Boulevard de Dresde à Strasbourg
- le versement d'une subvention d'investissement de 7 800 000 euros avec une avance de 700 000 euros (non versée à ce jour mais constatée en créance au Bilan établi au 30/06/2020)

La Région Grand Est a délibéré favorablement le 5 juillet 2019 pour le versement d'une subvention d'investissement de 5 900 000 euros et a versée une avance de 400 000 euros au cours de l'exercice 2019/2020.

Le Conseil Département du Bas-Rhin a délibéré favorablement le 30 septembre 2019 pour le versement d'une subvention d'investissement de 3 400 000 euros et a versé une avance de 100 000 euros au cours de l'exercice 2019/2020.

La société a obtenu un accord pour des emprunts bancaires d'un montant total de 21 000 000 euros.

Des investissements privés s'engageront pour un montant total de 1 500 000 euros en Capital et 1 500 000 euros en comptes courants.

L'ensemble de ces ressources financeront le projet Arena pour investissement de 40 700 000 euros.

Le 29 novembre 2019, l'Eurométropole a délibéré concernant la subvention de plus de 7 millions d'euros au projet de SIG ARENA. La délibération a fait l'objet d'un recours gracieux.

La crise sanitaire a retardé la mise en oeuvre du projet Arena.

Les changements des représentants publics à la Ville de Strasbourg et à l'Eurometropole (juin et juillet 2020) ont également ralenti la mise en oeuvre du projet Arena.

Dans ce contexte, le projet Arena a pris du retard mais sa réalisation est toujours prévue.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagement des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagement divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes		965		965
	1 722 513	166 711		1 889 223
Immobilisations corporelles	1 722 513	167 676		1 890 188
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 722 513	167 676		1 890 188

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		167 676		167 676
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		167 676		167 676
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		137		137
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		137		137
ACTIF IMMOBILISE		137		137

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 881 990 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Autres	881 990	881 990	
Total	881 990	881 990	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 586 000,00 euros décomposé en 58 600 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice	58 500	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	58 600	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 043 201 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	107	107		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 703	2 703		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 487	13 487		
Dettes fiscales et sociales	10 791	10 791		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 016 113	1 016 113		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 043 201	1 043 201		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	2 703			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	11 800
FOURNISSEURS IMMOB. FACT. NON PARVE	289 565
BANQUES CHARGES A PAYER	107
ASSOCIES - INTERETS COURUS	2 703
PERSONNEL - PROVISION CONGES PAYES	1 257
CHARGES A PAYER - CONGES PAYES	558
CHARGES A PAYER - CHARGES SOCIALES	702
Total	306 691

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 100 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Crise sanitaire :

Le contexte sanitaire ne nous permet pas d'apprécier les éventuelles incidences sur l'exercice à venir.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers au 30 juin 2020, la Direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Etats détaillés

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
Immobilisations incorporelles				
218300 – MATERIEL DE BUREAU ET MOBI	965,00		965,00	
281830 – AMORTIS. MATER.BUREAU ET M		136,71	-136,71	
Autres immobilisations corporelles	965,00	136,71	828,29	
231000 – IMMOBILISAT. CORPORELLES E	1 889 223,43		1 889 223,43	1 722 512,52
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 889 223,43		1 889 223,43	1 722 512,52
Immobilisations corporelles	1 890 188,43	136,71	1 890 051,72	1 722 512,52
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 890 188,43	136,71	1 890 051,72	1 722 512,52
Stocks				
411000 – CLIENTS COLLECTIF				17 237,28
Clients et comptes rattachés				17 237,28
445620 – TVA DEDUCTIBLE S/IMMOBILIS	121 102,22		121 102,22	120 672,01
445660 – TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	287,62		287,62	
445670 – CREDIT DE TVA A REPORTER	10 584,00		10 584,00	
445860 – TVA SUR FACTURES NON PARV	50 016,00		50 016,00	129 630,49
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	181 989,84		181 989,84	250 302,50
468710 – SUBVENTIONS A RECEVOIR	700 000,00		700 000,00	
Autres créances	700 000,00		700 000,00	
Créances	881 989,84		881 989,84	267 539,78
512100 – BQ1	46 110,54		46 110,54	105 940,00
Disponibilités	46 110,54		46 110,54	105 940,00
Trésorerie	46 110,54		46 110,54	105 940,00
ACTIF CIRCULANT	928 100,38		928 100,38	373 479,78
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 818 288,81	136,71	2 818 152,10	2 095 992,30

Bilan détaillé

	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
101300 – CAPITAL SOUSCRIT APPELE, VERSE	586 000,00	1 000,00
Capital social ou individuel	586 000,00	1 000,00
106100 – RESERVES LEGALES	81,31	
Réserve légale	81,31	
110000 – REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	1 544,79	
Report à nouveau	1 544,79	
Résultat de l'exercice	-12 674,73	1 626,10
131200 – SUBVENTIONS REGION GRAND EST	400 000,00	
131300 – SUBVENTIONS DEPARTEMENT 67	100 000,00	
131500 – SUBVENTIONS EUROMETROPOLE	700 000,00	
Subventions d'investissement	1 200 000,00	
CAPITAUX PROPRES	1 774 951,37	2 626,10
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
518600 – BANQUES CHARGES A PAYER	106,91	864,42
Découverts et concours bancaires	106,91	864,42
455100 – C/C SIG GROUPE		585 000,00
455800 – ASSOCIES – INTERETS COURUS	2 702,86	1 681,88
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 702,86	586 681,88
401000 – FOURNISSEURS COLLECTIF	1 687,30	
408100 – FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	11 799,60	10 800,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 486,90	10 800,00
421100 – PERSONNEL REMUNERATION NONCOLLECTIF	3 338,69	
428200 – PERSONNEL – PROVISION CONGES PAYES	1 257,00	
431000 – CAISSE URSSAF	2 550,10	
437200 – CAISSE MUTUELLE ET PREVOYANCE	787,21	
437300 – CAISSE RETRAITE	848,74	
438200 – CHARGES A PAYER – CONGES PAYES	558,00	
438600 – CHARGES A PAYER – CHARGES SOCIALES	702,00	
442100 – PRELEVEMENT A LA SOURCE	749,60	
444000 – ETAT – IMPOTS SUR LES BENEFICES		632,00
445710 – TVA COLLECTEE TX NORMAL		2 872,88
448600 – ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER		500,00
Dettes fiscales et sociales	10 791,34	4 004,88
Dividendes à payer		
404000 – FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	726 547,83	724 032,07
408400 – FOURNISSEURS IMMOB. FACT. NON PARVE	289 564,89	766 982,95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 016 112,72	1 491 015,02
DETTES	1 043 200,73	2 093 366,20
TOTAL PASSIF	2 818 152,10	2 095 992,30

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	du 01/12/18 au 30/06/19 7 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total ventes de marchandises				
706000 – PRESTATIONS DE SERVICES TX		14 364,40	-14 364,40	-100,00
Prestation services France		14 364,40	-14 364,40	-100,00
Total production		14 364,40	-14 364,40	-100,00
720000 – PRODUCTION IMMOBILISEE	75 757,84		75 757,84	
Production immobilisée	75 757,84		75 757,84	
758000 – PRODUITS DIVERS GESTION CO	0,45		0,45	
Autres produits	0,45		0,45	
Produits d'exploitation	75 758,29	14 364,40	61 393,89	427,40
615600 – MAINTENANCE	31,96		31,96	
622600 – HONORAIRES	9 114,08	9 000,00	114,08	1,27
627000 – SERVICES BANCAIRES	1 188,92	924,42	264,50	28,61
Autres achats & charges externes	10 334,96	9 924,42	410,54	4,14
633000 – FORM.CONT.,TAXE APPRENT,EF	1 206,32		1 206,32	
635110 – CONTRIBUTION ECONOMIQUE T	-500,00	500,00	-1 000,00	-200,00
Impôts, taxes et vers. assim.	706,32	500,00	206,32	41,26
641100 – SALAIRES BRUTS (SALARIES)	51 040,07		51 040,07	
641200 – PROVISION CONGES PAYES	1 257,00		1 257,00	
641400 – INDEMNITES ET AVANTAGES DI	-0,14		-0,14	
Salaires et Traitements	52 296,93		52 296,93	
645100 – COT. SOCIALES SALAIRES : URS	15 625,13		15 625,13	
645200 – COT.SOCIALES SALAIRES : MUT	978,07		978,07	
645300 – COT.SOCIALES SALAIRES : RETR	4 613,71		4 613,71	
645820 – CH. SOCIALES SUR CONGES A P	558,00		558,00	
647000 – AUTRES CHARGES SOCIALES	133,40		133,40	
648000 – AUTRES CHARGES DE PERSONN	346,28		346,28	
Charges sociales	22 254,59		22 254,59	
681100 – DOT. AMORT IMMOBILISATIONS	136,71		136,71	
Amortissements et provisions	136,71		136,71	
658000 – CHARGES DIVERSES GESTION C	0,65		0,65	
Autres charges	0,65		0,65	
Charges d'exploitation	85 730,16	10 424,42	75 305,74	722,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	-9 971,87	3 939,98	-13 911,85	-353,09
661500 – INTERETS DES COMPTES COURA	2 702,86	1 681,88	1 020,98	60,70
Charges financières	2 702,86	1 681,88	1 020,98	60,70
Résultat financier	-2 702,86	-1 681,88	-1 020,98	60,70
RESULTAT COURANT	-12 674,73	2 258,10	-14 932,83	-661,30
Résultat exceptionnel				
695000 – IMPOTS SUR LES BENEFICES		632,00	-632,00	-100,00
Impôts sur les bénéfices		632,00	-632,00	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-12 674,73	1 626,10	-14 300,83	-879,46



SIG ARENA

PROCES VERBAL
de l'Assemblée Générale Ordinaire
le 22 décembre 2020 à 15H00

L'an deux mille vingt,

Le vingt-deux décembre,

A quinze heures,

L'Assemblée Générale Ordinaire de SIG ARENA, Société par Actions Simplifiées, s'est réunie au siège social, 17 Boulevard de Dresde, à STRASBOURG (67000) sur convocation du Président.

Sont présents et ont signé la feuille de présence de présence :

- La SASP SIG STRASBOURG, représentée par Monsieur Bernard BRAUN, membre du Directoire, représentant 0,08% du Capital (45/58.600 actions)
- La SAS SIG GROUPE, représentée par Monsieur Martial BELLON, son Président, représentant 99,02% du Capital (58.555/58.600 actions)

Sont régulièrement représentés : /

Sont absents : /

Assistent à la réunion : /

Invité à la réunion et présent :

- Monsieur Jérôme ROSENSTIEHL, Directeur Exécutif de la SIG STRASBOURG SASP

Invités à la réunion et excusés :

- Monsieur Pierre-Nicolas GUG et Monsieur Patrick SICHEL, représentant PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes, Commissaire aux Comptes de la société

Monsieur Martial BELLON préside la séance en qualité de Président de la SAS SIG ARENA.

En application de l'Article 28 des statuts, les décisions collectives ordinaires sont prises à la majorité de la moitié des voix des associés présents et représentés, disposant du droit de vote.

Les décisions extraordinaires sont prises à la majorité des 2/3 des voix des associés disposant du droit de vote, présents et représentés.

SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55



SIG ARENA

Le Président constate, d'après la feuille de présence qui sera certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés, au nombre de 2 sur 2, totalisent 58.600 actions sur 58.600 actions ayant droit de vote auxquelles sont attachées 58.600 voix, soit plus de cinquante pour cent des actions composant le capital.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président propose de constituer le bureau de l'Assemblée :

- Monsieur Bernard BRAUN, représentant la SASP SIG STRASBOURG, est proposé comme scrutateur
- Monsieur Jérôme ROSENSTIEHL est proposé pour remplir les fonctions de secrétaire

Le bureau ainsi proposé, conformément aux statuts, est accepté par l'ensemble des actionnaires présents ou représentés.

Puis le secrétaire de séance présente à l'Assemblée :

- la feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau
- les pouvoirs des actionnaires représentés : /

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1. Rapport de Gestion du Président pour l'exercice clos le 30 juin 2020
2. Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2020
3. Approbation des comptes annuels de la Société sur l'exercice clos au 30 juin 2020
4. Quitus au Président et aux Commissaires aux Comptes
5. Proposition d'affectation du résultat
6. Approbation des Conventions de l'Article L.227-10 du Code du Commerce
7. Démission de Jean-Luc JEAGER du Comité de Direction
8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
9. Divers (s'il y a lieu)

SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55



SIG ARENA

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux Comptes, les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties les rapports et les comptes annuels de l'exercice 2019-2020 tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Comité de Direction au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, au Comité de Direction et au Commissaire aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par le Comité de Direction et décide en conséquence que le déficit de l'exercice 2019-2020 d'un montant de 12 674,73 €, soit affecté de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - Un résultat de | -12 674,73 € |
| - Un "Report à Nouveau" des exercices antérieurs de | 1 544,79 € |
| - Une somme de | -11 129,94 € |
- affectée, pour solde, au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à -11 129,94 €**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées entérine le présent rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55

SIG ARENA Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
R.C.S. Strasbourg 844 837 500 - SIRET : 844 837 500 00017 - NACE : 7112B



SIG ARENA

Quatrième résolution

Conformément à l'Article 23-4° des statuts, les membres du Comité de Direction peuvent démissionner sans avoir à justifier de la décision à la condition de notifier celle-ci à la collectivité des associés, par lettre recommandée adressée 2 mois avant la date de prise d'effet de cette décision.

Monsieur Jean-Luc JAEGER a démissionné du Comité de Direction en date du 11 septembre 2020.

Cette démission porte le nombre de membres du Comité de Direction de 4 à 3 (le Comité de Direction se compose de 3 membres au moins et de 6 membres au plus) :

1. Monsieur Martial BELLON, Président du Comité de Direction et Président de la société
2. Monsieur Pierre BURGUN, Membre du Comité de Direction
3. Monsieur Christian GRASSET, Membre du Comité de Direction

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de délibération pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et consigné au registre prévu par la loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16H00.

Le Président de Séance
Monsieur Martial BELLON

Le Secrétaire
Monsieur Jérôme ROSENSTIEHL

Le Scrutateur
Monsieur Bernard BRAUN

SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55

SIG ARENA Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
R.C.S. Strasbourg 844 837 500 - SIRET : 844 837 500 00017 - NACE : 7112B

SIG ARENA SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 juin 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 juin 2020)

Aux Associés
SIG ARENA SAS
17, Boulevard de Dresde
67000 Strasbourg

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SIG ARENA SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 4 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant le projet ARENA porté par SIG ARENA.

PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, SAS, Centre d'Affaires Urbania, 230 avenue de Colmar, CS 90240, 67089 Strasbourg Cedex
Téléphone: +33 (0)3 88 45 55 50, Fax: +33 (0)3 88 45 55 51, www.entrepreneurs.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 4 décembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux Associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

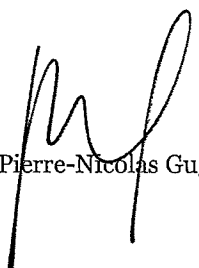
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 7 décembre 2020

Le commissaire aux comptes

PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes



Pierre-Nicolas Gug

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2020	Net 30/06/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	965	137	828	
Immobilisations corporelles en cours	1 889 223		1 889 223	1 722 513
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 890 188	137	1 890 052	1 722 513
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				17 237
Autres créances	881 990		881 990	250 303
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	46 111		46 111	105 940
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	928 100		928 100	373 480
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 818 289	137	2 818 152	2 095 992
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2020	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	586 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	81	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 545	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-12 675	1 626
Subventions d'investissement	1 200 000	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 774 951	2 626
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	107	864
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 703	586 682
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 487	10 800
Dettes fiscales et sociales	10 791	4 005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 016 113	1 491 015
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 043 201	2 093 366
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 818 152	2 095 992
(1) Dont à plus d'un an (a)		586 682
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 043 201	1 506 684
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	107	864
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		14 364
Chiffre d'affaires net		14 364
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée	75 758	
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	75 758	14 364
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	10 335	9 924
Impôts, taxes et versements assimilés	706	500
Salaires et traitements	52 297	
Charges sociales	22 255	
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	137	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	85 730	10 424
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-9 972	3 940
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 703	1 682
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 703	1 682
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 703	-1 682
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-12 675	2 258

Compte de résultat (suite)

	30/06/2020	30/06/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		632
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	75 758	14 364
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	88 433	12 738
BÉNÉFICE OU PERTE	12 675	1 626
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SIG ARENA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 2 818 152 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 12 675 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'Eurométropole a délibéré favorablement le 29 novembre 2019 pour :

- une promesse de bail emphytéotique administratif au profit de la SIG ARENA dans le cadre du projet de réalisation d'une ARENA sis Boulevard de Dresde à Strasbourg
- le versement d'une subvention d'investissement de 7 800 000 euros avec une avance de 700 000 euros (non versée à ce jour mais constatée en créance au Bilan établi au 30/06/2020)

La Région Grand Est a délibéré favorablement le 5 juillet 2019 pour le versement d'une subvention d'investissement de 5 900 000 euros et a versée une avance de 400 000 euros au cours de l'exercice 2019/2020.

Le Conseil Département du Bas-Rhin a délibéré favorablement le 30 septembre 2019 pour le versement d'une subvention d'investissement de 3 400 000 euros et a versé une avance de 100 000 euros au cours de l'exercice 2019/2020.

La société a obtenu un accord pour des emprunts bancaires d'un montant total de 21 000 000 euros.

Des investissements privés s'engageront pour un montant total de 1 500 000 euros en Capital et 1 500 000 euros en comptes courants.

L'ensemble de ces ressources financeront le projet Arena pour investissement de 40 700 000 euros.

Le 29 novembre 2019, l'Eurométropole a délibéré concernant la subvention de plus de 7 millions d'euros au projet de SIG ARENA. La délibération a fait l'objet d'un recours gracieux.

La crise sanitaire a retardé la mise en oeuvre du projet Arena.

Les changements des représentants publics à la Ville de Strasbourg et à l'Eurometropole (juin et juillet 2020) ont également ralenti la mise en oeuvre du projet Arena.

Dans ce contexte, le projet Arena a pris du retard mais sa réalisation est toujours prévue.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes				
		965		965
	1 722 513	166 711		1 889 223
Immobilisations corporelles	1 722 513	167 676		1 890 188
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 722 513	167 676		1 890 188

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		167 676		167 676
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		167 676		167 676
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		137		137
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		137		137
ACTIF IMMOBILISE		137		137

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 881 990 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Autres	881 990	881 990	
Total	881 990	881 990	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 586 000,00 euros décomposé en 58 600 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice	58 500	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	58 600	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 043 201 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	107	107		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 703	2 703		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 487	13 487		
Dettes fiscales et sociales	10 791	10 791		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 016 113	1 016 113		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 043 201	1 043 201		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	2 703			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	11 800
FOURNISSEURS IMMOB. FACT. NON PARVE	289 565
BANQUES CHARGES A PAYER	107
ASSOCIES - INTERETS COURUS	2 703
PERSONNEL - PROVISION CONGES PAYES	1 257
CHARGES A PAYER - CONGES PAYES	558
CHARGES A PAYER - CHARGES SOCIALES	702
Total	306 691

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 100 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Crise sanitaire :

Le contexte sanitaire ne nous permet pas d'apprécier les éventuelles incidences sur l'exercice à venir.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers au 30 juin 2020, la Direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

SIG ARENA SAS

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions règlementées**

**(Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2020)**



**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2020)**

SIG ARENA SAS

17 Boulevard de Dresde
67000 Strasbourg

A l'Assemblée Générale de la société SIG ARENA SAS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

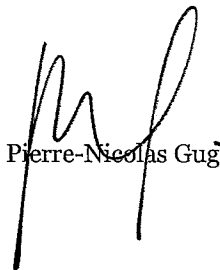
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Strasbourg, le 7 décembre 2020

Le commissaire aux comptes
PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes



Pierre-Nicolas Gug

PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes SAS, Centre d'Affaires Urbania, 230 avenue de Colmar – CS 90240, 67089 Strasbourg Cedex. Tél.: +33(0)3 88 45 55 50, Fax : +33(0)3 88 45 55 51, www.entrepreneurs.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.